

APPEL A

MANIFESTATION D'INTERET

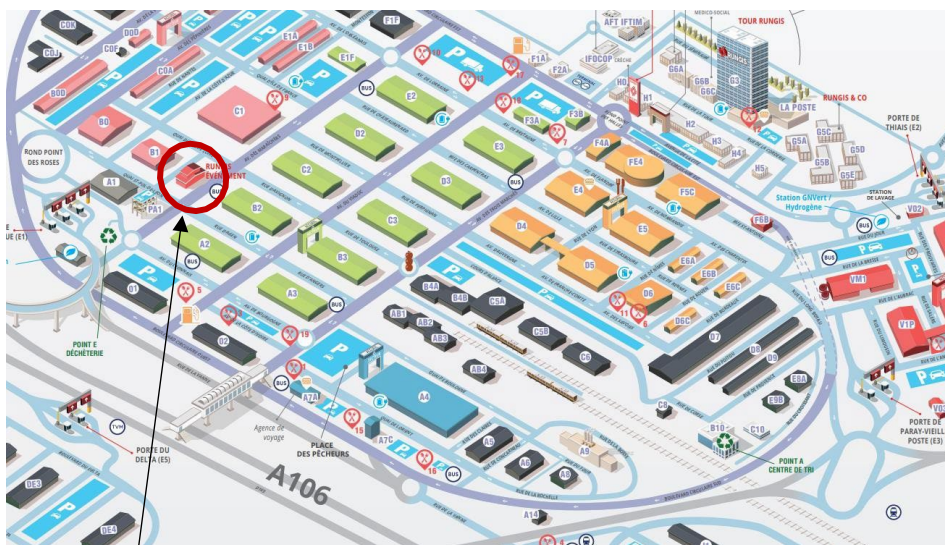
ESPACE EVENEMENT, BÂTIMENT B1D – 1700 M²

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-après mentionné.

Si vous êtes intéressé pour louer l'espace évènement dans le MIN de Rungis sur une courte durée (de 1 jour à 1 semaine) pour des évènements festifs ou séminaires, nous proposons l'espace Rungis Evènement dans le bâtiment B1D.

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EMPLACEMENT

- Un espace évènement dans le bâtiment B1D, d'une surface de 1700 m²
- Localisation et secteur : Situé dans le secteur Horticulture & Décoration, donnant sur l'avenue des Maraichers.



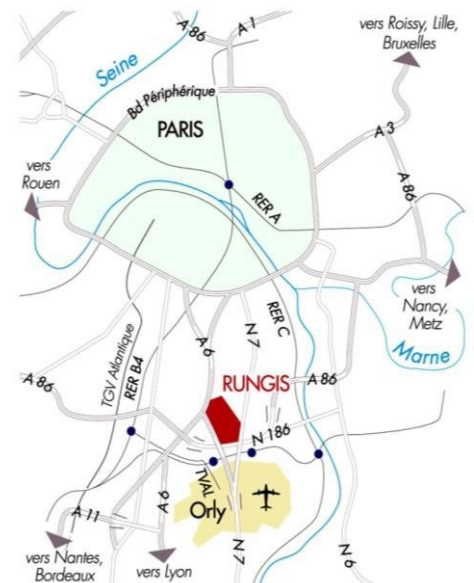
NB : Localisation du bâtiment

B1D






LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS

• Rungis est **le plus grand marché de produits alimentaire frais du monde** : symbole majeur de la gastronomie française, regroupant une diversité de produits sans équivalent, tant en termes de nature (fruits et légumes, poissons, produits traiteur, viandes, fromages...), que de volume (plus de 2,5 millions de tonnes de produits y transitent chaque année !)

• Une **infrastructure logistique performante**, au cœur du réseau autoroutier francilien (A6, A86...) et à 7 km de Paris.



POURQUOI S'IMPLANTER A RUNGIS ?

	
Une adresse prestigieuse	Un pôle de compétence unique
	
Au cœur d'un réseau exceptionnel	Des infrastructures modernes et adaptées
	
Le leader mondial du frais	Un rayonnement national et international

LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'EMPLACEMENT

- Au rez-de-chaussée du bâtiment B1D
- Surfaces :
 - Surface de 1700 m² divisible en deux parties
- Disponibilité du bien :

Immédiate, sous réserve du délai d'examen de la demande par la SEMMARIS et des précédentes réservations du lieu

 - Location de 1 jour à 1 semaine
- Descriptif technique :
 - Deux scènes pouvant être reliées par une passerelle
 - Installation d'équipements son et lumière possible
 - Fibre optique
 - L'espace comprend : deux salles pour préparation et stockage traiteur, une terrasse de 500 m², deux grandes loges, deux grands sanitaires, deux grands vestiaires.
 - Accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite



A noter : Toute précision technique complémentaire, incluant la consultation des plans ou la visite de l'emplacement concerné, peut être demandée auprès des contacts référencés dans le présent avis.

LES CONDITIONS GENERALES D'OCCUPATION

- Le Marché International de Rungis est soumis à une réglementation nationale stricte découlant notamment de plusieurs textes légaux, dont le code de commerce (articles L.761-1 et suivants) et l'arrêté du 13 juin 1969 listant les produits vendus dans les MIN de France.
- Le Marché International de Rungis dispose d'un règlement intérieur qui s'impose à l'ensemble de ses occupants, consultables au lien suivant : https://www.rungisinternational.com/wp-content/uploads/2017/09/Reglement_interieur.pdf et de règlements sectoriels.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

- Type de contrat : Convention d'Occupation Précaire
- Durée : de 1 jour à 1 semaine
- Tarifs applicables en 2023 selon arrêté préfectoral N° d'arrêté 2022-04712 du 30 décembre 2022

LA PROCEDURE D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

La demande devra être adressée à Mme. Mélanie Rideau dont les coordonnées figurent ci-après. Elle sera examinée par la SEMMARIS sous un délai de 10 jours minimum.

LES CRITERES D'ATTRIBUTION DE L'ESPACE

L'espace sera attribué à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition au regard des critères suivants :

Critère	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet dont intérêt pour le MIN, nuisance.	-

CONTACTS - Relation clientèle

Mme. Mélanie RIDEAU
Responsable évènementiel
Melanie.rideau@semmaris.fr
06 89 52 76 38

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

M. Erwan TANGUY
Direction Commerciale – Directeur commercial
Erwan.tanguy@semmaris.fr